



ville de  sète

BUDGET ANNEXE

EAU

Note de Synthèse

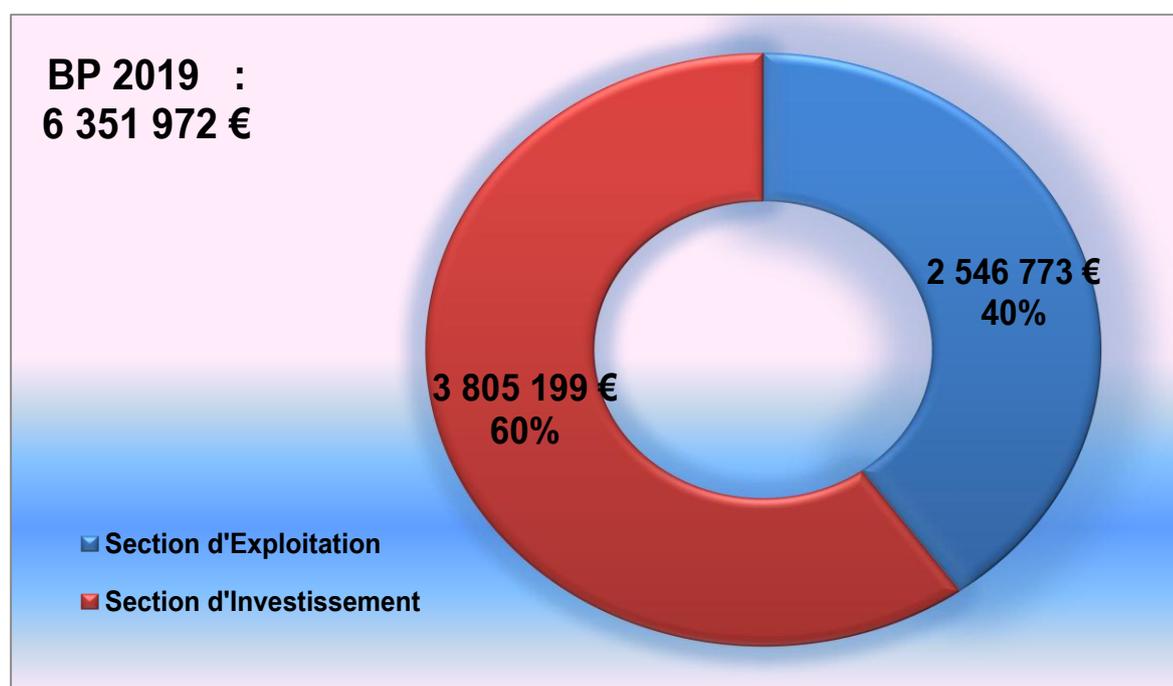
BUDGET PRIMITIF

Exercice 2019

Nomenclature M4

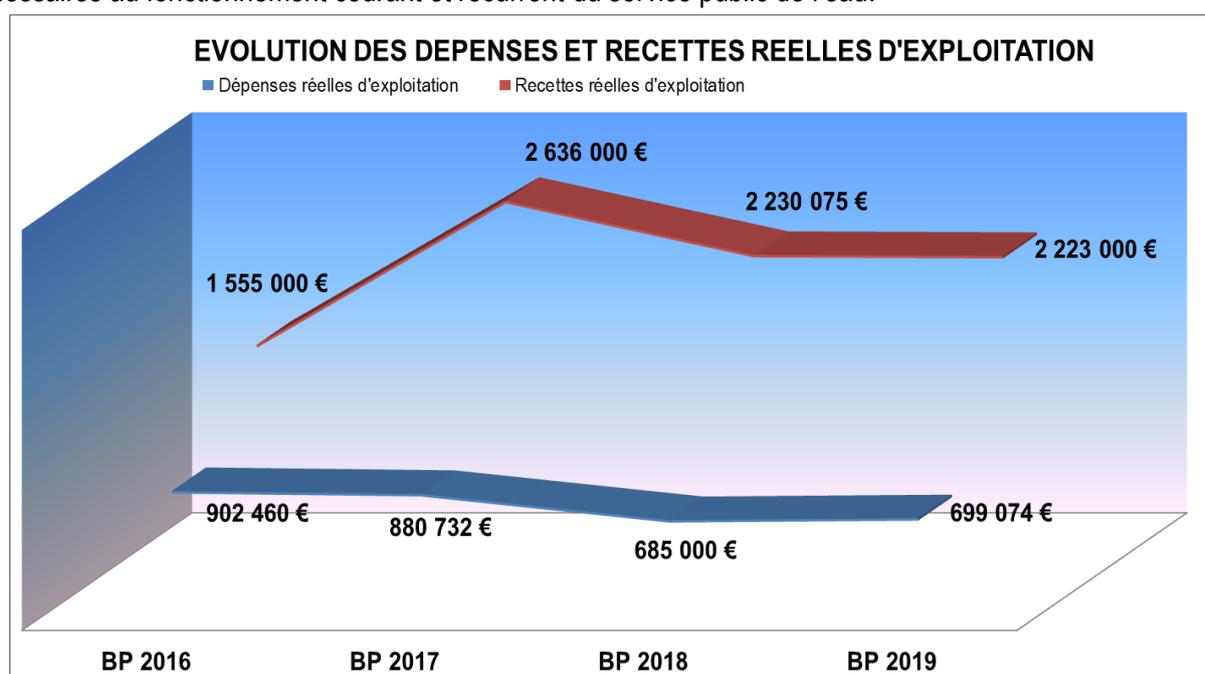
Les orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal du 19 novembre 2018 ont permis d'établir un Budget primitif pour l'exercice 2019 comme suit. Le Budget primitif 2019 est présenté en équilibre en dépenses et en recettes (6 351 972 €) en légère baisse par rapport au Budget primitif 2018 (6 378 683 €).

	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL BUDGET
DEPENSES	2 546 773,00 €	3 805 199,00 €	6 351 972,00 €
RECETTES	2 546 773,00 €	3 805 199,00 €	6 351 972,00 €



I. SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation permet d'assurer le quotidien et regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du service public de l'eau.



La section d'exploitation pour l'exercice 2019 s'équilibre à 2 546 773,00 € (2 511 758,00 € inscrits au BP 2018).

- **LES DEPENSES D'EXPLOITATION**

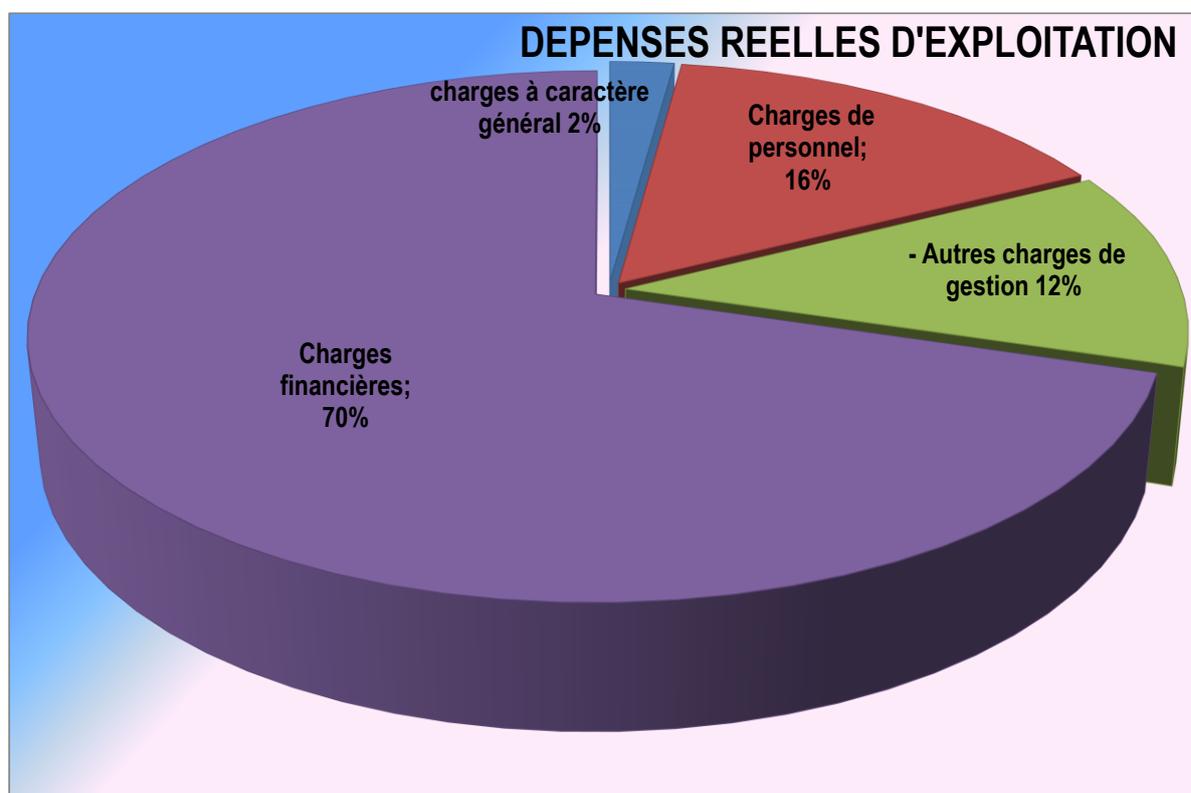
Les dépenses réelles d'exploitation sont en hausse par rapport au BP 2018 et s'élèvent à 699 074 € (685 000 € au BP 2018), auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre pour un montant de 1 847 699 €, soit **un total cumulé de 2 546 773 €.**

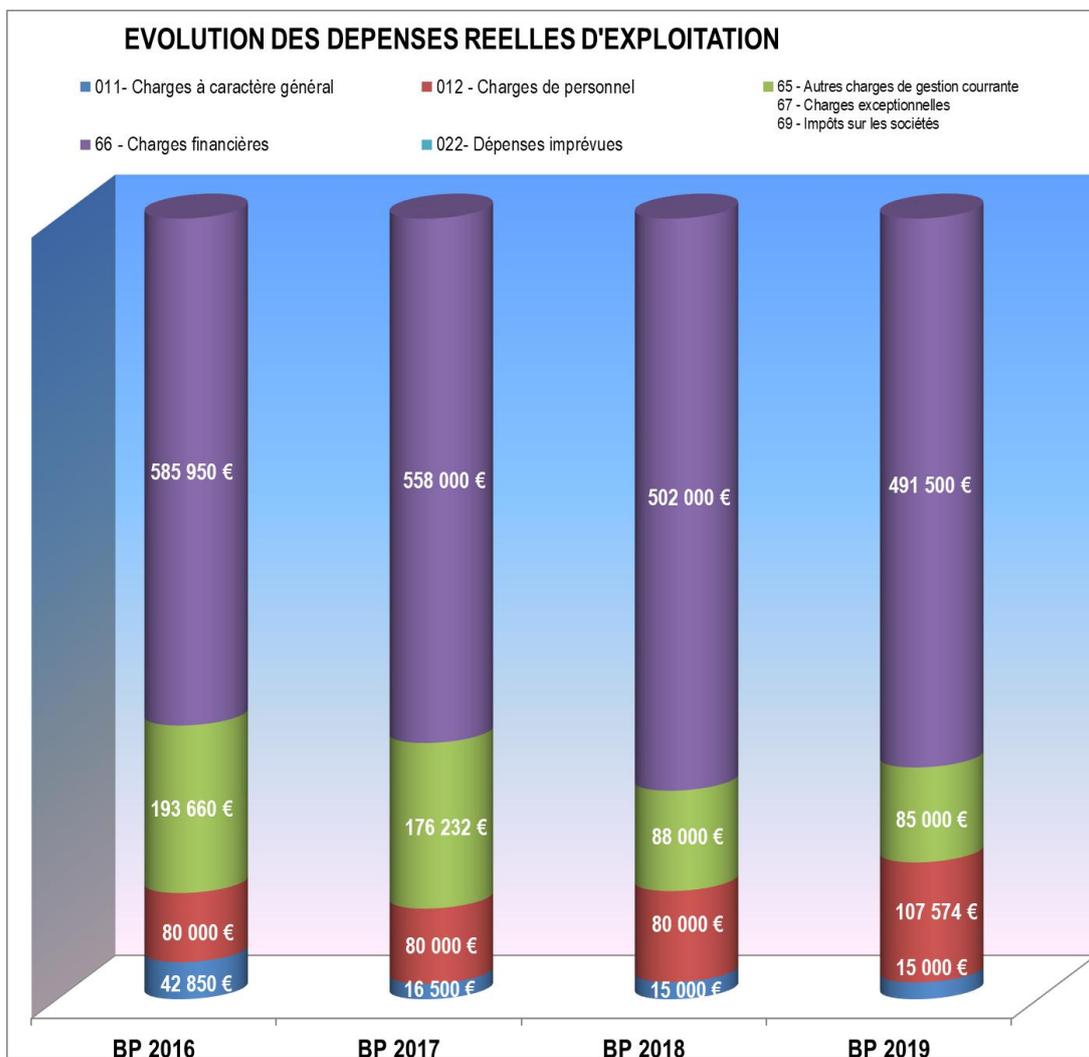
➤ **LES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION**

Les différents chapitres budgétaires sont évalués comme suit :

Chapitre 011 - Charges à caractère général :	15 000 €	(BP 2018 : 15 000 €)	0.00%
Chapitre 012 - Charges de personnel :	107 574 €	(BP 2018 : 80 000 €)	+34.46%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante :	80 000 €	(BP 2018 : 80 000 €)	0.00%
Chapitre 66 - Charges financières :	491 500 €	(BP 2018 : 502 000 €)	-2.09%
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles :	5 000 €	(BP 2018 : 8 000 €)	-37.5%

Dans une démarche de renforcement du suivi du contrat de délégation de service public souscrit auprès de Suez, la répartition du temps de travail du personnel affecté sur le budget eau a été modifiée à la hausse ayant pour conséquence directe l'augmentation des charges de personnel.





➤ LES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	1 497 699,00 €	(BP 2018 : 1 476 758,00 €)	1,42%
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :	350 000,00 €	(BP 2018 : 350 000,00 €)	0,00%

- Le virement à la section d'investissement – chapitre 023 – correspond à l'autofinancement non obligatoire dégagé par la section de fonctionnement afin de financer une partie des dépenses d'investissement.
- Les opérations d'ordre de transfert entre sections – chapitre 042 – correspondent aux dotations aux amortissements, lesquelles sont un autofinancement obligatoire dégagé au profit de la section d'investissement.

• LES RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles d'exploitation sont en légère baisse par rapport au BP 2018 et s'élèvent à 2 223 000 € (2 230 075 € au BP 2018), auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre d'un montant de 323 773 € soit **un total cumulé de 2 546 773 €**.

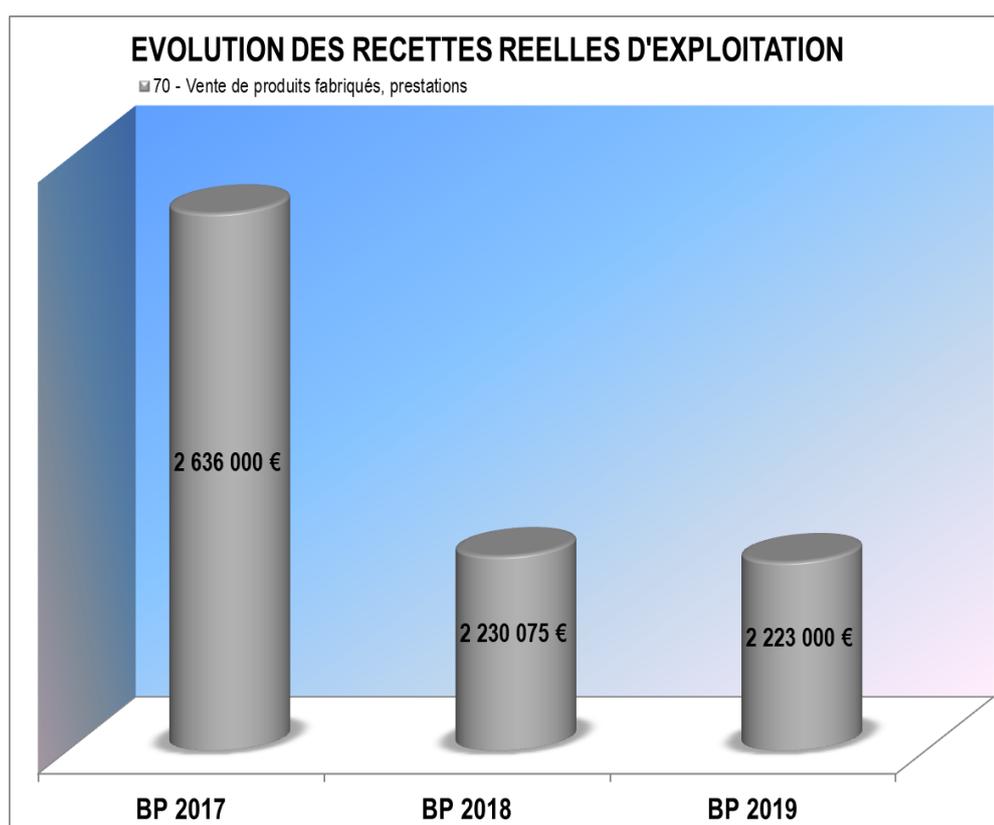
➤ LES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles d'exploitation se composent de deux éléments :

- Le reversement de la surtaxe communale par Suez dont la prévision est stable par rapport à 2018 s'explique par une surtaxe communale stable associée à un volume anticipé équivalent d'eau consommée (3 900 000 m³).
- Des remboursements des cotisations CNRACL effectués par le fermier eau potable relatifs aux agents détachés
-

Les différents chapitres budgétaires sont évalués comme suit :

Chapitre 70 – Produits des services : **2 223 000 €** (BP 2018 : 2 230 075,00 €) -0,32%



➤ LES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections **323 773,00 €** (BP 2018 : 281 683,00 €) +14.94%
Il s'agit des dotations aux amortissements pour les subventions d'équipement.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement pour l'exercice 2019 représente un volume financier de 3 805 199 € (3 866 925 € inscrits au BP 2018).

• LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement sont en légère baisse au BP 2019 par rapport au BP 2018, elles s'élèvent à 2 531 426 € (2 600 242 € inscrits au BP 2018), auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre d'un montant de 1 273 773,00 € soit **un total cumulé 3 805 199 €.**

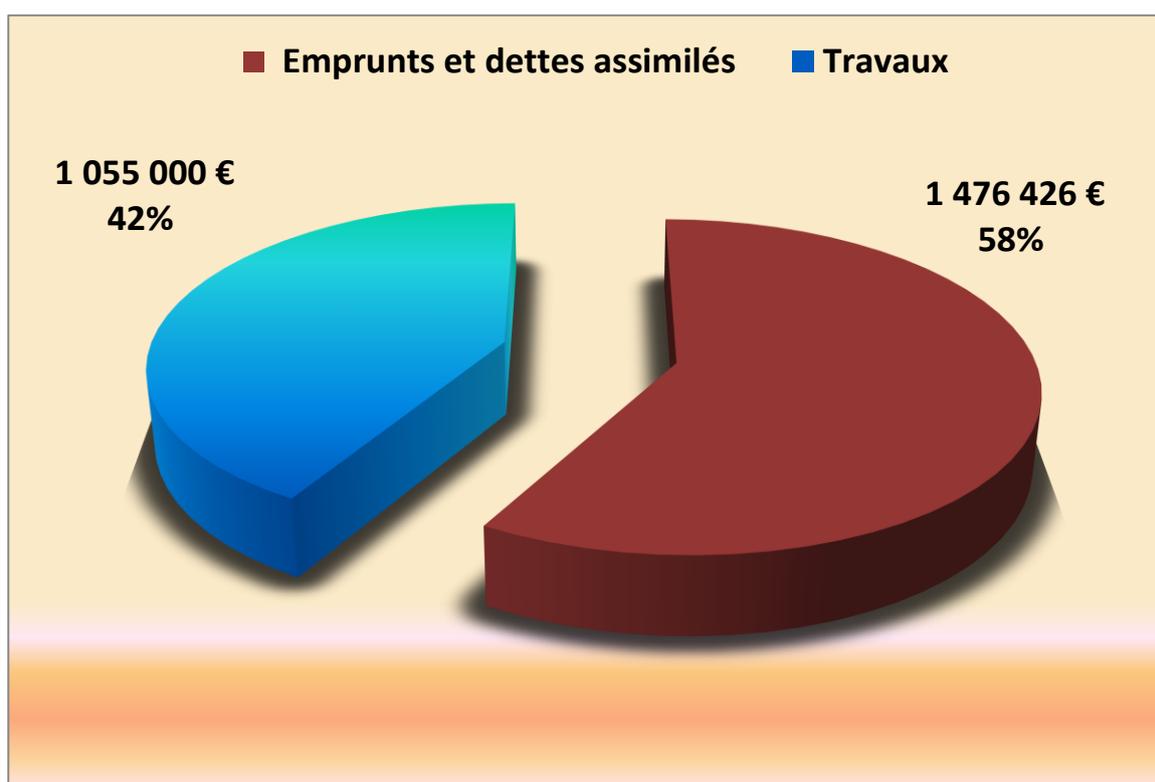
➤ LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

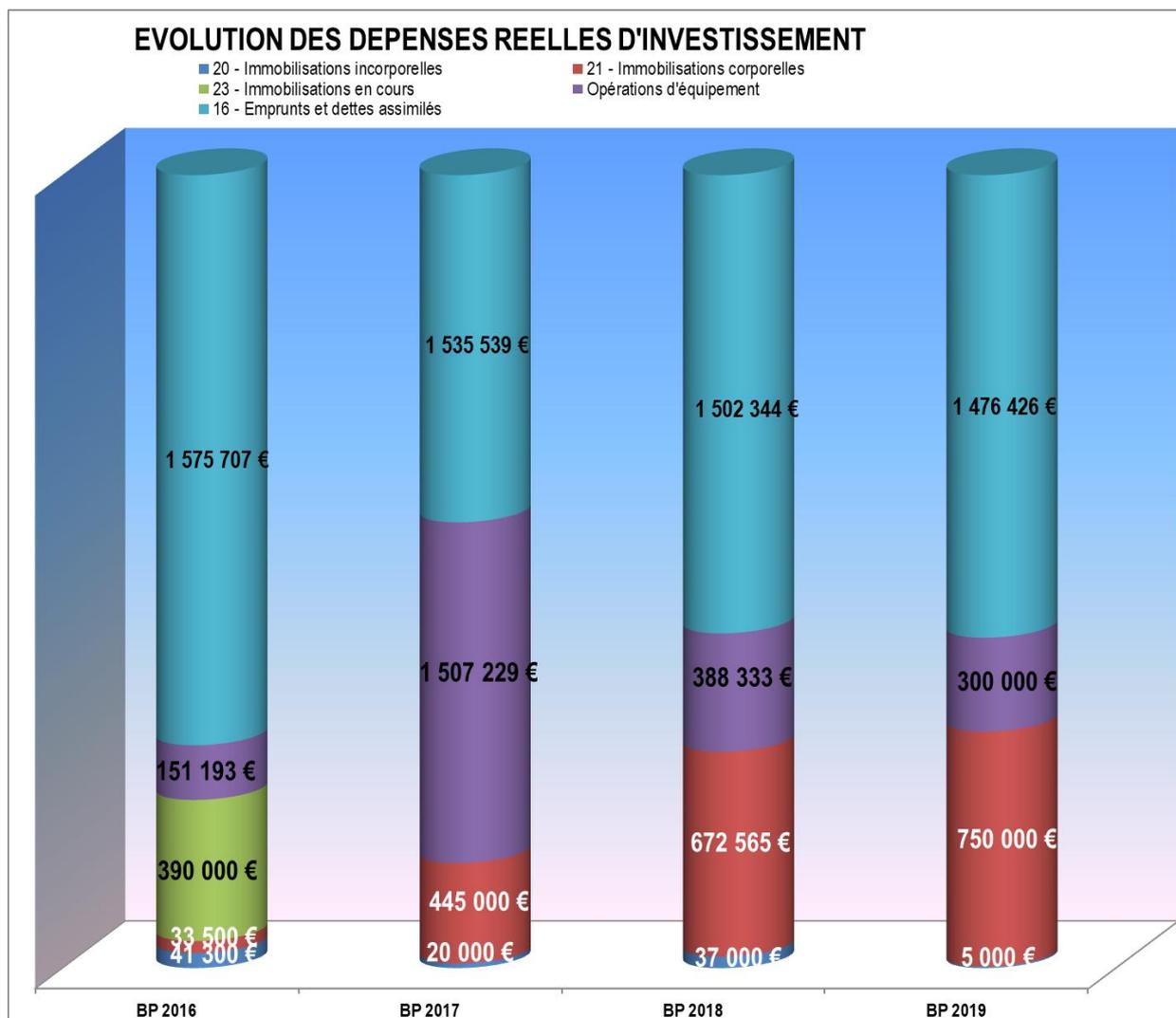
La Ville de Sète a prévu des dépenses réelles d'investissement, hors annuité de la dette + écritures revolving (1 476 426,00 €), à hauteur de 1 055 000,00 €.

Les principales dépenses d'équipement portent sur le programme de renouvellement annuel des conduites, les travaux sur champ captant, la réhabilitation des réseaux de la corniche de Neuburg et des études sur la conduite d'Issanka.

Les différents chapitres budgétaires sont évalués comme suit :

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés :	1 476 426 €	(BP 2018 : 1 502 344 €)	-1,72%
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :	5 000 €	(BP 2018 : 37 000 €)	-86.4%
Opérations d'équipement :	300 000 €	(BP 2018 : 388 333 €)	-22.74%
dont la Rénovation conduite Issanka (13001)	40 000 €		
dont la réhabilitation de la corniche de Neuburg	260 000 €		





➤ LES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections :	323 773,00 €	(BP 2018 : 281 683,00 €)	14,94 %
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	950 000,00 €	(BP 2018 : 985 000,00 €)	-3,55%

- Les opérations d'ordre de transfert entre sections – chapitre 040 - correspondent aux dotations aux amortissements pour les subventions d'équipement.
- Les opérations patrimoniales – chapitre 041 – correspondent aux écritures générées lors d'éventuels tirages ou remboursement réalisés sur l'emprunt revolving.

- **LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Les recettes réelles d'investissement sont en baisse par rapport au BP 2018 et s'élèvent à 1 007 500 € (1 055 167 € au BP 2018), auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre d'un montant de 2 797 699 €, soit **un total cumulé de 3 805 199 €.**

- **LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 13 – Subventions d'investissement :	57 500 €	(BP 2018 : 70 167)	- 18.05%
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilés :	950 000 €	(BP 2018 : 985 000 €)	-3.55%

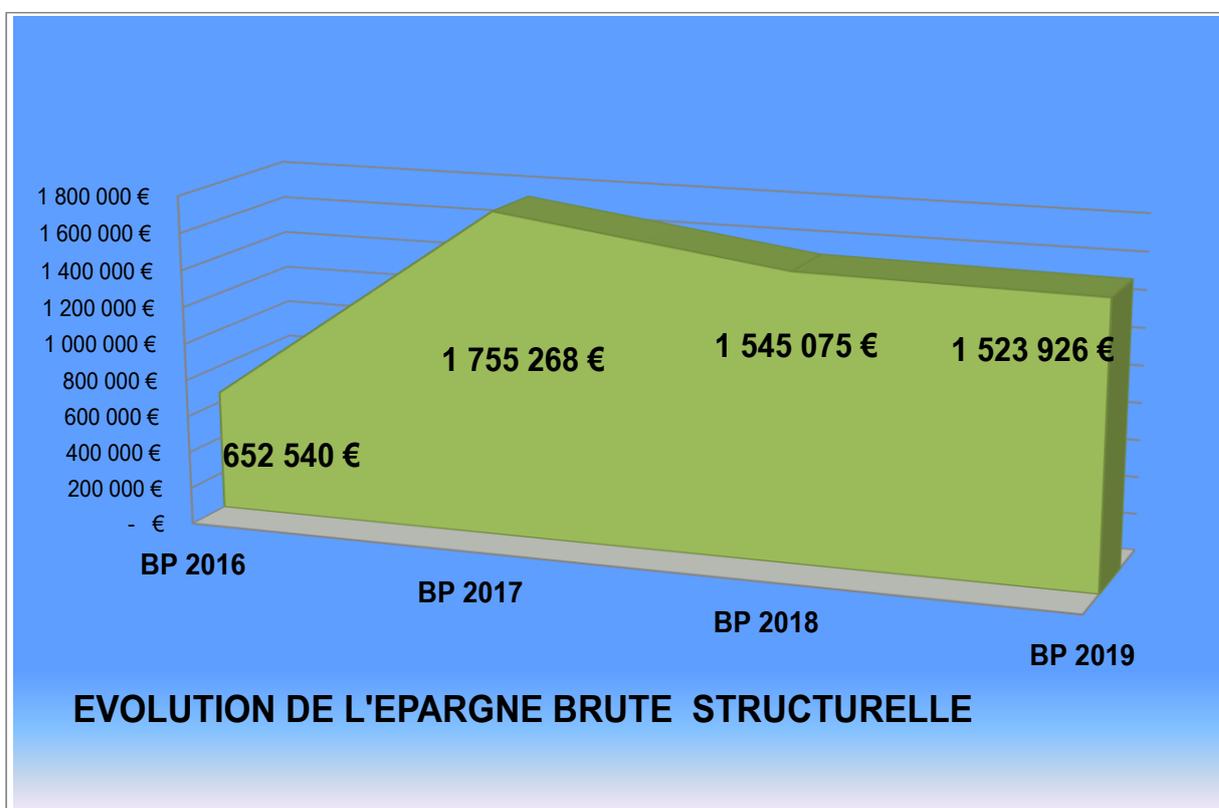
- **LES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT**

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	1 497 699 €	(BP 2018 : 1 476 758 €)	+1.41%
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entr sections :	350 000 €	(BP 2018 : 350 000 €)	0.0%
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	950 000 €	(BP 2018 : 985 000 €)	-3.55%

- Le virement de la section de fonctionnement – chapitre 021 – correspond, avec les dotations aux amortissements à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

III. PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

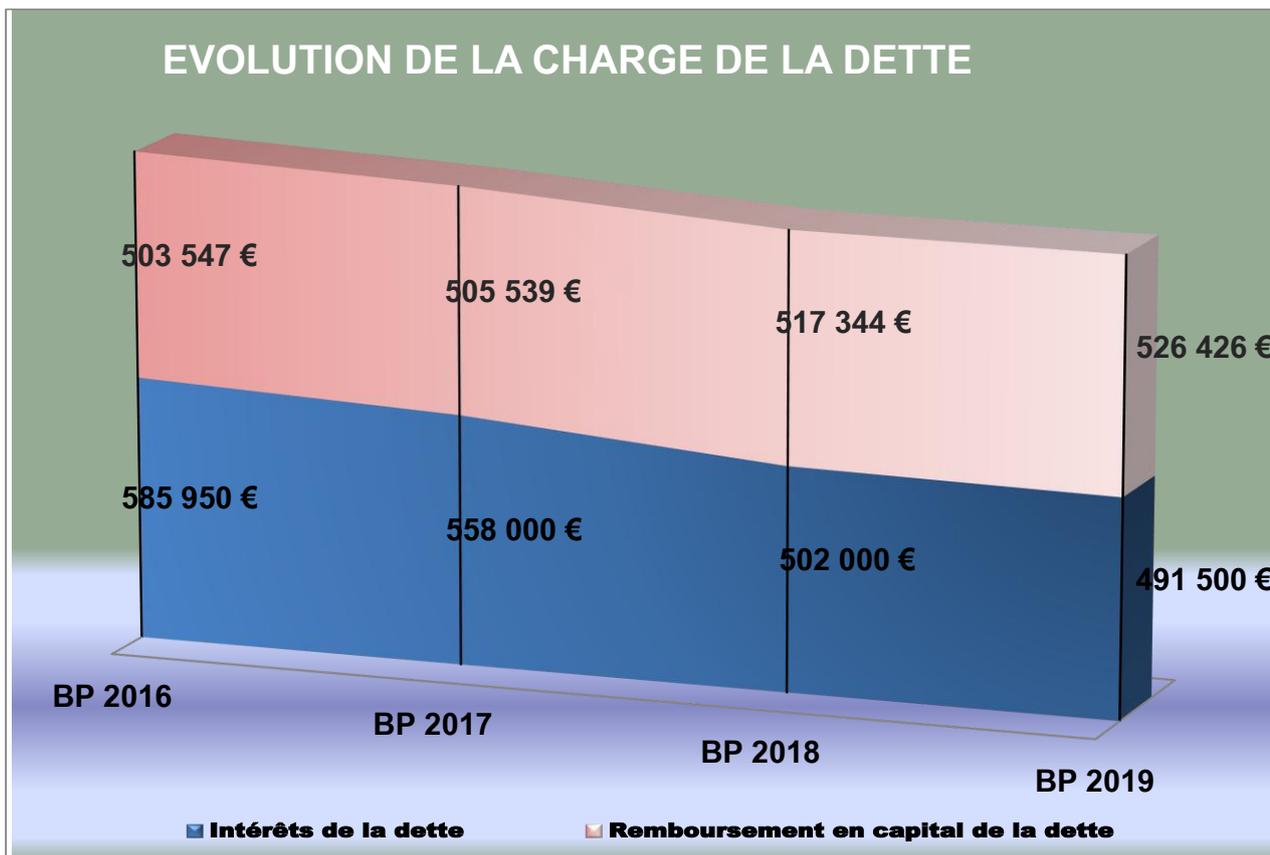
PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS			
	BP 2018	BP 2019	Variation
<i>Epargne brute structurelle</i>	1 545 075	1 523 926	-21 149
<i>Epargne brute avec reprise des résultats N-1</i>			
<i>Remboursement du Capital de la dette</i>	517 344	526 426	9 082
Epargne nette structurelle	1 027 731	997 500	-30 231
Encours de la dette	5 907 083	5 380 657	-526 426
Ratio de désendettement	3,8	3,5	0
Inférieur à 12 ans (seuil d'alerte)	OUI	OUI	



La baisse du niveau de l'épargne brute structurelle entre le BP 2017 et le BP 2018 s'explique par un changement de mode de gestion de la TVA, celle-ci faisant désormais l'objet d'une récupération par voie fiscale (et non par le mécanisme du FCTVA). En 2019 son montant devrait demeurer stable.

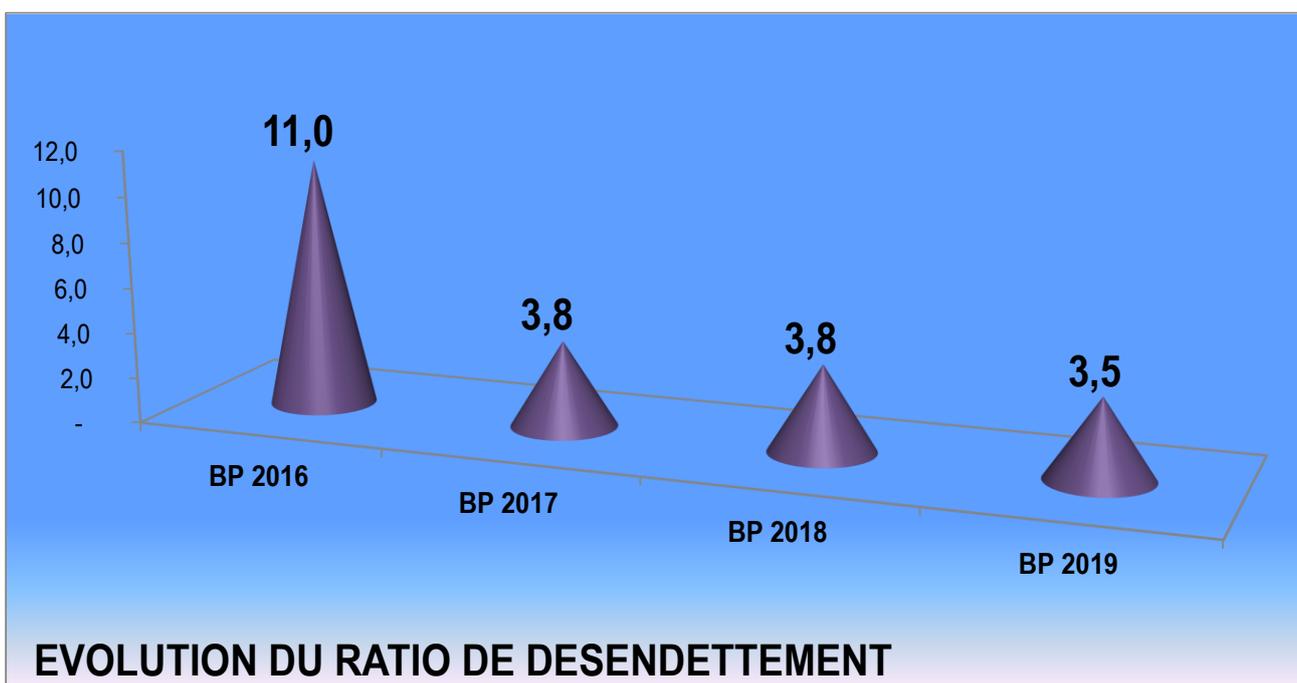
IV. LA DETTE

Au 01 janvier 2019, l'encours de la dette s'élève à 5 907 083 € pour une annuité à hauteur de 526 426,00 €. Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette s'élèverait à 5 380 657 €. En 2018, l'autofinancement brut structurel dégagé (1 523 926 €) couvre en intégralité le remboursement du capital de la dette et près de 98 % le besoin de financement des dépenses réelles d'investissement qui sont évaluées à 1 055 000 €.



Le ratio de désendettement est un indicateur utilisé dans l'analyse financière qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette. Il correspond aux nombres d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul autofinancement dégagé par la section de fonctionnement sans nouveau recours à l'emprunt. Il est égal à l'encours de dette divisé par l'épargne brute. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans, le seuil d'alerte à 12 ans.

Le délai de désendettement du Budget Annexe Eau de la Ville de Sète était de 3,8 ans au BP 2018 et passe à 3,5 ans au BP 2019 ce qui, associé avec la baisse de l'encours sur la période, constitue des indicateurs probants d'une dynamique structurelle de désendettement du budget.



BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE EAU

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres	BP 2018	BP 2019	Chapitres	BP 2018	BP 2019
FONCTIONNEMENT					
Opérations réelles			Opérations réelles		
011- Charges à caractère général	15 000,00	15 000,00	013 - Atténuations de charges		
012 - Charges de personnel	80 000,00	107 574,00	70 - Produits des services	2 230 075,00	2 223 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	80 000,00	80 000,00	73 - Impôts et taxes		
66 - Charges financières	502 000,00	491 500,00	74 - Dotations et participations		
67 - Charges exceptionnelles	8 000,00	5 000,00	75 - Autres produits de gestion courante		
69 - Impôts sur les Bénéfices et assimilés	0,00	0,00	77 - Produits exceptionnels		
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00			
Total opérations réelles	685 000,00	699 074,00	Total opérations réelles	2 230 075,00	2 223 000,00
Opérations d'ordre			Opérations d'ordre		
023 - Virement à la section d'investissement	1 476 758,00	1 497 699,00			
042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	350 000,00	350 000,00	042 - Opérations d'ordre transfert entre sections	281 683,00	323 773,00
Total opérations d'ordre	1 826 758,00	1 847 699,00	Total opérations d'ordre	281 683,00	323 773,00
Total dépenses d'exploitation	2 511 758,00	2 546 773,00	Total recettes d'exploitation	2 511 758,00	2 546 773,00
INVESTISSEMENT					
Opérations réelles			Opérations réelles		
20 - Immobilisations incorporelles	37 000,00	5 000,00	13 - Subventions	70 167,00	57 500,00
21 - Immobilisations corporelles	672 565,00	750 000,00			
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	388 333,00	300 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	985 000,00	950 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 502 344,00	1 476 426,00			
Total Opérations réelles	2 600 242,00	2 531 426,00	Total Opérations réelles	1 055 167,00	1 007 500,00
Opérations d'ordre			Opérations d'ordre		
040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	281 683,00	323 773,00	021 - Virement de la section d'exploitation	1 476 758,00	1 497 699,00
041 - Opérations patrimoniales	985 000,00	950 000,00	040 - Opérations d'ordre transfert entre sections	350 000,00	350 000,00
			041 - Opérations patrimoniales	985 000,00	950 000,00
Total Opérations d'Ordre	1 266 683,00	1 273 773,00	Total Opérations d'Ordre	2 811 758,00	2 797 699,00
Total dépenses d'investissement	3 866 925,00	3 805 199,00	Total recettes d'investissement	3 866 925,00	3 805 199,00